



DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR

- Première Demande Changement de statut Duplicata
 Renouvellement Changement adresse Autre modification (à préciser)
.....

NOM :	Prénom :
--------------	-----------------

Règles générales à respecter :

⇒ Se présenter personnellement muni(e) des documents (originaux + photocopies) mentionnés dans la liste de pièces correspondant à votre demande de séjour au guichet de la préfecture :

Préfecture des Hautes-Alpes
Bureau de l'admission au séjour des étrangers
28, rue Saint Arey
05000 GAP

⇒ **TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE.**

⇒ Toutes les rubriques du présent formulaire doivent être complétées.

⇒ Une prise d'empreintes de vos empreintes digitales sera réalisée dans le cadre de la biométrie.

⇒ Toute demande de renouvellement doit être présentée dans les 2 mois précédant la fin de validité du titre de séjour (sauf cas particulier).

Motif de votre demande :	
<input type="checkbox"/> Conjoint de français	<input type="checkbox"/> Carte de résident (10 ans)
<input type="checkbox"/> Parent d'enfant français	<input type="checkbox"/> Réfugié ou protection subsidiaire
<input type="checkbox"/> Entrée par regroupement familial	<input type="checkbox"/> Étudiant
<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Mineur
<input type="checkbox"/> Travailleur temporaire	<input type="checkbox"/> Union Européenne
<input type="checkbox"/> Travailleur saisonnier	<input type="checkbox"/> Membre de famille – Union Européenne
<input type="checkbox"/> Commerçant / Artisan	<input type="checkbox"/> Liens personnels et familiaux
<input type="checkbox"/> Passeport talent	<input type="checkbox"/> Admission exceptionnelle au séjour
<input type="checkbox"/> Visiteur	<input type="checkbox"/> Autre : (précisez).....

NB : Pour les demandes « Étrangers malades », remplir le formulaire spécifique.

Cadre réservé à la préfecture :	
N° étranger :	Date de réception du dossier :
Réf du titre demandé :	Gestionnaire dossier :

Fiche d'identité générale

Nom (de naissance) :

Prénoms.....

Sexe : Masculin Féminin

Né(e) le :/...../..... (format : Jour/Mois/Année)

Lieu de naissance : VillePays.....

Nationalité :

Adresse en France :

.....

Tél :

Mail :@.....

Adresse à l'étranger (pour les demandes de carte « retraité(e) ») :

.....

Filiation

Nom du père :

Prénom :

Nationalité :

Nom de naissance de la mère :

Prénom :

Nationalité :

Situation familiale

Célibataire Marié(e) Concubin(e) Pacsé(e) Séparé(e) Divorcé(e) Veuf(ve)

Si mariage ou PACS :

Préciser : Date du Mariage ou PACS :/...../..... Lieu du mariage ou PACS :

Identité du conjoint ou partenaire :

Nom de naissance :Prénoms.....

Sexe : Masculin Féminin

Né(e) le :/...../..... (format : Jour/Mois/Année)

Lieu de naissance : VillePays.....

Nationalité : Tél :

Résidant en France : Oui Non Si Adresse différente de la votre, précisez :

.....

Attaches familiales dans le pays d'origine et/ou à l'étranger

Nom-Prénom	Date de naissance	Nationalité	Lien de parenté	Titre de séjour détenu (si étranger)
/...../.....			
/...../.....			
/...../.....			
/...../.....			
/...../.....			
/...../.....			
/...../.....			

Cadre réservé à la préfecture

Maîtrise de la langue française : oui non

Constaté au guichet le :/...../.....

Par (initiales de l'agent) :

⇒ **Je déclare avoir pris connaissance des conditions de recevabilité de ma demande et qu'en cas de refus de délivrance de tout titre de séjour, je serai tenu(e) de quitter le territoire français, en application de l'article R.311-13 du code de l'entrée et du séjour des étrangers (CESEDA).**

⇒ **J'ai pris connaissance de l'article L.313-5-1 du CESEDA qui précise que :**

« L'étranger titulaire d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de séjour pluriannuelle doit être en mesure de justifier qu'il continue de remplir les conditions requises pour la délivrance de cette carte. L'autorité administrative peut procéder aux vérifications utiles pour s'assurer du maintien du droit au séjour de l'intéressé et, à cette fin, convoquer celui-ci à un ou plusieurs entretiens.

Si l'étranger cesse de remplir l'une des conditions exigées pour la délivrance de la carte de séjour dont il est titulaire, fait obstacle aux contrôles ou ne défère pas aux convocations, la carte de séjour peut lui être retirée ou son renouvellement refusé par une décision motivée. [...] »

Aussi, je m'engage à justifier que je remplis toujours les conditions de droit au séjour accordé durant la validité de mon titre de séjour.

⇒ **Je m'engage à déclarer tout changement d'adresse ou tout changement de ma situation sans délai à la préfecture.**

⇒ **Je déclare avoir connaissance des sanctions pénales encourues par tout auteur d'une fausse attestation.**

Je soussigné(e) M. (Mme)..... certifie l'exactitude des renseignements précités en vue de l'examen de ma demande de titre de séjour.

A....., le/...../..... Signature :

Horaires d'ouverture au public

DEPOT DE DOSSIER

Vous devrez déposer **en personne** votre dossier complet durant les horaires d'ouverture au public de la préfecture :

Du lundi au Vendredi, entre 9H00 et 11H30

RETRAIT DE TITRE

Si un titre vous est délivré, vous recevrez un SMS vous indiquant que le titre est disponible en préfecture et le montant du timbre à apporter le jour du retrait. Les timbres fiscaux « titre pour étrangers » sont désormais disponibles uniquement au format électronique et peuvent être achetés soit dans un bureau de tabac, soit directement sur le site internet :


<https://timbres.impots.gouv.fr/pages/achat/choixSeries.jsp>

Vous devrez vous présenter en personne pour procéder au retrait de votre titre en préfecture :

Du lundi au Vendredi, entre 9H00 et 11H30

Adresse internet

www.hautes-alpes.gouv.fr

Une rubrique « contacts » en haut à droite de la page d'accueil matérialisée par le schéma suivant :  permet d'adresser une correspondance électronique au service.

Adresse postale

Préfecture des Hautes-Alpes

Bureau de la citoyenneté

Service séjour

28 rue Saint-Arey

05011 GAP Cedex

Divers

Le service peut être contacté par téléphone uniquement les :

Mardi entre 14H00 et 16H00

Jedi entre 14H00 et 16H00

Aucune information d'ordre individuel ne peut être délivrée par téléphone pour raison de confidentialité.

Aucune information d'ordre individuel ne pourra être délivrée au guichet si le demandeur n'est pas présent pour raison de confidentialité.

Durant l'instruction du dossier, les agents d'accueil ne seront pas en mesure de vous renseigner.

En cas de besoin, vous serez contacté par nos services aux coordonnées que vous nous avez fournies.